



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-sixième session

Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022

Ordre du jour provisoire annoté

Réunion des hauts fonctionnaires

8-9 mars 2022

I. Questions liminaires

1. **Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

(Voir les points 3 à 14 de la réunion ministérielle, pages 8 à 10)

II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

15. **Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19**

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) travaille sans relâche sur son Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 pour atteindre une plus grande partie des populations rurales et pour relancer les activités économiques. La priorité actuelle du Programme est de reconstruire en mieux et plus solidement en vue de transformer les systèmes agroalimentaires au titre de chacune des «quatre améliorations», en mettant l'accent sur la science et l'innovation, le changement climatique, les cadres juridiques et l'intensification des efforts. Le rapport correspondant à ce point de l'ordre du jour traite de la situation en Asie et dans le Pacifique dans le contexte de la pandémie de covid-19 en 2020 et 2021. Il donne un aperçu des effets de la pandémie sur la santé, l'économie, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, tant au niveau régional qu'au niveau national, pour des groupes spécifiques, tels que les pauvres et les segments les plus vulnérables de la population. Étant donné le fort impact socioéconomique de la pandémie, le rapport en détaille les répercussions macroéconomiques et les effets sur l'emploi et les revenus, les migrations et le commerce, la croissance économique et la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements, la sécurité alimentaire et la nutrition, la pauvreté et la faim. Il passe également en revue les diverses mesures prises par les gouvernements face à la pandémie de covid-19, sur les plans de la crise sanitaire, des conditions macroéconomiques, du chômage, des

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

perturbations de l'approvisionnement alimentaire, des chocs liés à la demande alimentaire qu'ont entraîné les confinements, de la réduction de la mobilité, des restrictions en matière de voyages internationaux et des migrations internes et transfrontières. Ces mesures consistent notamment à investir dans les services de santé, à élargir les mesures de protection sociale à d'autres groupes et bénéficiaires, à adopter des mesures commerciales visant à garantir la poursuite des échanges de produits alimentaires et médicaux essentiels, et à prendre des mesures de soutien financier pour limiter le plus possible la perte d'emplois et réduire les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Le rapport présente également les politiques et les priorités en matière d'investissement – notamment les technologies numériques – qu'il convient d'adopter pour reconstruire les systèmes agroalimentaires de sorte qu'ils soient résilients, inclusifs et respectueux de l'environnement.

16. Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique

Comme l'a déclaré le Directeur général à l'ouverture de la cent soixante-huitième session du Conseil, la nouvelle stratégie thématique doit être assortie de solutions novatrices, judicieuses et susceptibles de changer la donne, qui soient fondées sur la science et les partenariats, pour permettre de transformer les systèmes agroalimentaires afin de les rendre plus résilients et plus durables. Sachant que les effets passés et présents du changement climatique sont probablement plus importants qu'on ne le pensait précédemment et qu'il existe des décalages dans le temps entre la mise au point et l'adoption des nouvelles technologies et pratiques permettant de renforcer la résilience, la fenêtre de tir dont on dispose pour investir dans la résilience et s'assurer que les systèmes agroalimentaires sont adaptés aux futurs risques climatiques est étroite. Si l'on commence dès maintenant à anticiper et à s'adapter, mais aussi à éliminer les facteurs de risques futurs liés au changement climatique, tels que la dégradation des agroécosystèmes et les émissions excessives de gaz à effet de serre, on en tirera des avantages durables et pérennes. Ce document offre une vue d'ensemble des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique et des obstacles spécifiques qu'il faut surmonter pour renforcer la résilience, et propose des approches et des exemples propres à orienter et à faciliter les interventions qui doivent être menées d'urgence. Il vise également à mettre en avant, comme l'ont demandé les Membres, des exemples concrets d'interventions menées par des homologues nationaux, la FAO et d'autres partenaires pour promouvoir ou soutenir la transition vers ces systèmes agroalimentaires résilients et les efforts à faire pour renforcer l'action menée en ce sens. Les délégués sont invités à faire part de leurs expériences en matière d'approches nationales et de politiques, programmes et mesures spécifiques de transition vers des systèmes agroalimentaires résilients. Ils sont également invités à appeler l'attention de la FAO et d'autres partenaires sur les principaux obstacles institutionnels et techniques rencontrés afin d'accélérer l'action et les investissements nécessaires pour favoriser les systèmes agroalimentaires résilients dans la région.

17. Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles

Le passage au numérique est une solution judicieuse pour l'agriculture et le développement rural. La FAO est déterminée à assurer la transformation numérique de l'agriculture et à se servir de l'innovation pour éliminer la faim et améliorer les conditions de vie en Asie et dans le Pacifique. Dans cette région, la transformation numérique concerne toutes les étapes de la chaîne de valeur, de la production alimentaire à la consommation. Une révolution, celle du commerce alimentaire en ligne, est en cours en même temps qu'émergent des modèles économiques, fondés sur la téléphonie mobile, consistant à proposer à grande échelle des services de conseil et des services commerciaux et financiers destinés aux petits exploitants. Une révolution parallèle, celle des technologies de l'«industrie 4.0», permet aux agro-industries d'atteindre des niveaux d'efficacité jamais vus. La transformation numérique offre d'immenses possibilités s'agissant d'améliorer l'efficacité et la durabilité des chaînes de valeur, et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) 1, 2 et 13 (Pas de pauvreté, Faim zéro et Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Elle comporte néanmoins des risques, allant de la perte d'emplois à la dégradation de l'environnement en passant par la question de la gouvernance des données. La vitesse à laquelle s'effectue le passage au numérique étant variable d'une chaîne de valeur à l'autre – et d'un acteur à

l'autre à l'intérieur de ces chaînes de valeur –, il est nécessaire d'adopter des stratégies de transformation numérique adaptées afin que personne ne soit laissé pour compte. Les décideurs de la région doivent faciliter le déploiement à grande échelle des innovations numériques de façon inclusive et durable pour assurer l'avenir des chaînes de valeur agricoles, en particulier dans le contexte de la pandémie de covid-19. Les Membres sont invités à donner à la FAO des indications sur la manière dont elle peut les aider au mieux à favoriser une transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles et alimentaires.

18. Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique

Jusqu'à présent, l'approche «Une seule santé» a porté principalement sur les zoonoses, la résistance aux antimicrobiens et la sécurité sanitaire des aliments. Les programmes de renforcement des capacités menés dans ce cadre ont donc eu pour objectif de prêter un appui aux vétérinaires et aux médecins en activité, et non de proposer des formations au service des secteurs de la gestion des ressources naturelles, de la faune et de la flore sauvages et de l'environnement. Or, la pandémie de covid-19 a mis en évidence le fait que ces secteurs sont essentiels au succès de l'approche «Une seule santé», et que toute forme de dégradation de l'environnement a des conséquences négatives directes ou indirectes sur la santé humaine et la santé animale. Afin de prévenir et d'atténuer les menaces pour la santé, les acteurs de l'environnement, de la santé publique et de la médecine vétérinaire doivent s'attacher à comprendre les relations d'interdépendance entre leurs secteurs, à parler d'une seule voix et à mettre en œuvre l'approche «Une seule santé» en adoptant une démarche harmonisée axée sur la protection de la biodiversité, des écosystèmes et des ressources naturelles (l'«environnement») contre les facteurs de dégradation d'origine anthropique, ainsi que sur l'amélioration des interventions visant à prévenir la propagation et l'émergence d'agents pathogènes zoonotiques infectieux. Les objectifs futurs de l'approche «Une seule santé» sont de: 1) mobiliser les secteurs de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et renforcer leur capacité à mettre en œuvre cette approche d'une façon qui soit compatible avec les démarches des autres secteurs; 2) s'assurer que les politiques relatives à cette approche et les modalités de mise en œuvre à l'échelle des pays tiennent compte des mandats de tous les partenaires et des priorités de toutes les parties prenantes; 3) améliorer la compréhension des questions environnementales parmi les acteurs de cette approche, notamment leur faire prendre conscience du fait que la santé humaine dépend de la santé de l'environnement. Ce document donne une vue d'ensemble de l'approche «Une seule santé», des domaines techniques dans lesquels l'approche est appliquée, et des programmes qui pourraient être mis en place à l'avenir pour combler les lacunes existantes. Nous sollicitons l'avis des Membres sur les besoins en matière de renforcement des capacités et de formation et sur les domaines prioritaires que la FAO devrait faire siens dans le cadre de cette approche.

19. Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique

Les îles du Pacifique concentrent une part importante de la biodiversité mondiale. Les écosystèmes terrestres et marins de cette sous-région, dont les terres représentent seulement 2 pour cent de la surface totale, comptent parmi les plus riches et les plus divers de la planète. La biodiversité et les services écosystémiques, étroitement liés entre eux, profitent au secteur agricole de multiples façons, notamment en contribuant aux moyens d'existence et au bien-être des producteurs. Cependant, l'accélération de la transition des systèmes de production agricole traditionnels vers des systèmes plus intensifs menace la richesse du patrimoine naturel des pays et des territoires insulaires du Pacifique, ainsi que les connaissances autochtones et locales dont dépend sa survie. La majorité de ces pays et territoires ont pris des mesures ambitieuses pour inverser ces tendances néfastes et intégrer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les stratégies nationales, mais les capacités et les mécanismes de coordination nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures font largement défaut. Il apparaît clairement que les secteurs et les parties prenantes clés doivent adopter une approche systémique et davantage coordonnée aux fins d'une gestion durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans la région du Pacifique. La FAO s'emploie, avec les Membres et les partenaires régionaux de la sous-région Pacifique, à renforcer les capacités et la collaboration en matière d'élaboration de politiques et d'interventions concrètes afin d'améliorer la gestion durable

de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Ce document présente une vue d'ensemble des efforts consentis pour promouvoir une agriculture régénératrice et fondée sur les écosystèmes, ainsi que des perspectives.

III. Questions relatives au Programme et au budget

20. Résultats régionaux, priorités, quatre améliorations et objectifs de développement durable

Les participants à la Conférence régionale examineront la contribution des activités de la FAO aux priorités régionales convenues pour la période 2020-2021, au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et à la réalisation des ODD. Seront présentés au titre de ce point les principaux résultats des quatre initiatives régionales convenues pour la période biennale, qui ont été obtenus dans le contexte de la pandémie de covid-19. Seront également examinés les effets que les méthodes de travail, les modalités et les programmes introduits en 2020-2021 ont eus sur la transition vers des systèmes agroalimentaires plus inclusifs, plus efficaces et plus efficaces dans la région Asie et Pacifique. L'examen de ce point sera l'occasion de souligner le rôle important que le renforcement des partenariats avec le secteur privé, les innovations et les technologies dirigées par les pays, les statistiques et les programmes tenant compte de la dimension de genre jouent en faveur de changements inclusifs, mesurables et porteurs de transformation. Il sera également l'occasion de débattre de nouvelles initiatives de la FAO, telles que les initiatives Main dans la main, 1 000 villages numériques et Un pays – un produit prioritaire, ainsi que du forum et de la plateforme de partage de solutions pour les petits États insulaires en développement (PEID) et de la plateforme relative à l'aquaculture.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, les participants passeront en revue les enseignements clés issus de la mise en œuvre des programmes de la FAO dans la région et en souligneront les incidences au regard de l'appui à la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie (les «quatre améliorations»), en ne laissant personne de côté. La science et l'innovation (y compris les technologies) joueront un rôle de premier plan, puisqu'elles sont considérées comme des accélérateurs du travail de l'Organisation en faveur de chacune des quatre améliorations et de chacun des 20 domaines prioritaires du Programme (DPP). Les participants examineront l'approche régionale de la FAO visant à concrétiser la vision de l'Organisation, les objectifs mondiaux des Membres et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. S'agissant des difficultés qui se présentent et des possibilités qui s'offrent à la région, ce point de l'ordre du jour sera l'occasion d'introduire quatre priorités régionales pour 2022-2023 et au-delà qui s'inscrivent dans le Cadre stratégique 2022-2031, y compris les quatre améliorations et les DPP. Ces priorités seront axées sur les domaines prioritaires les plus pertinents pour l'Asie et le Pacifique, l'objectif étant d'adapter le Cadre stratégique aux contextes locaux, de contribuer à atteindre les cibles associées aux ODD et d'orienter les futures activités techniques de la FAO dans la région. Les débats s'appuieront sur les résultats des travaux menés par la FAO dans la région, le Cadre stratégique 2022-2031, le Plan à moyen terme 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2022-2023, les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales, et les plans et les priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé. Les approches régionales visant à intégrer les initiatives et les stratégies prioritaires de l'Organisation seront examinées, notamment le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, et les initiatives Main dans la main, 1 000 villages numériques et Un pays – un produit prioritaire. Les discussions porteront également sur la façon dont les accélérateurs et les thèmes transversaux seront intégrés dans les programmes et les activités prioritaires au niveau régional. Les Membres seront invités à approuver les priorités du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique concernant la prochaine période biennale.

21. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique

L'état d'avancement de l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique, qui constitue un élément clé de l'orientation du programme de travail de l'Organisation dans la région, sera présenté aux Membres pour que ceux-ci fassent part de leurs observations.

22. Informations actualisées sur l'élaboration de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

L'état d'avancement de l'élaboration de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation sera présenté, ainsi que les grandes lignes et la feuille de route de la Stratégie, puis les participants débattront des incidences de la Stratégie pour les pays de la région Asie et Pacifique.

IV. Autres questions

23. Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

24. Lieu et dates de la trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

25. Questions diverses

V. Questions finales

26. Examen et adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires

Le rapporteur présentera le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires établi par le comité de rédaction, pour examen et adoption. Les participants adopteront le rapport par consensus, après y avoir éventuellement apporté des modifications.

Documents d'information¹

a) Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique

La Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique a été créée à l'instigation de plusieurs pays d'Asie lors de la cinquième Conférence régionale de la FAO sur la production et la santé animales, en 1971. Sa mission est d'améliorer le niveau de nutrition et le niveau de vie des éleveurs, des producteurs de bétail et des acteurs de la chaîne de valeur de l'élevage en promouvant un développement du secteur de l'élevage qui soit équitable, durable et sûr. Elle a également pour rôle de favoriser une amélioration durable de l'élevage rural et de l'utilisation des ressources par la mise en commun d'informations et le renforcement des capacités des Membres. Certaines des questions les plus importantes dont s'occupe actuellement la Commission concernent le développement de techniques d'élevage intelligentes face au climat, la production laitière, l'alimentation animale, les maladies animales et zoonotiques transfrontières, l'approche «Une seule santé» et la résistance aux antimicrobiens. La Commission a été l'un des principaux artisans de la création du partenariat Dairy Asia.

¹ Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des questions à caractère informatif, au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

b) Rapport de la trente-sixième session de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique (CPAP)

La trente-sixième session de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique s'est tenue en ligne depuis Bangkok (Thaïlande), du 5 au 7 mai 2021; elle était accueillie par le Ministère des pêches de la Thaïlande. On trouve, dans le rapport, un résumé des conclusions de la session et des activités menées dans le cadre du programme de travail, dont un grand nombre se sont déroulées à distance en 2020 et 2021. Le rapport met en lumière les difficultés auxquelles la Commission devra faire face à l'avenir et la recommandation de cette dernière concernant la création d'un groupe de travail ad hoc chargé de réfléchir aux questions juridiques et financières qui se poseront à elle. La Commission est convenue qu'il était nécessaire d'améliorer l'accès aux connaissances et de renforcer les compétences en matière de production aquacole durable et a reconnu l'importance de la plateforme de la FAO relative à l'aquaculture, initiative qu'elle a saluée. Elle a souligné l'importance d'une gestion des pêches fondée sur les connaissances scientifiques en faveur de pêches marine et continentale durables. Elle a reconnu les difficultés qu'entraîne le manque de capacités qui permettraient de mener à bien l'évaluation et l'analyse des stocks et s'est félicitée de la mise au point d'une initiative de la FAO visant à renforcer ces capacités afin d'améliorer l'évaluation des stocks au service des pêches marine et continentale.

c) Rapport de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)

La vingt-huitième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 17 au 21 juin 2019 à Incheon (République de Corée). Elle a constitué l'événement central de la Semaine forestière de l'Asie et du Pacifique 2019. Plus de 2 000 personnes ont assisté à la centaine de manifestations organisées dans ce cadre par la FAO et des organisations partenaires. En raison de la pandémie de covid-19, la vingt-neuvième session de la Commission n'a pu avoir lieu en 2021, comme prévu initialement. Elle devrait se tenir début 2022. Cette note d'information résume les suites données aux recommandations issues de la vingt-huitième session de la Commission et l'état d'avancement de l'organisation de la vingt-neuvième session, y compris les perspectives de renforcement de la collaboration entre la Commission et le Comité des forêts de la FAO.

d) Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et informations actualisées sur la chenille légionnaire d'automne dans la région

Le rapport résume les travaux effectués par la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique au cours de la période 2020-2021. Il met en évidence les principales activités exécutées par la Commission, notamment la mise en place de systèmes régionaux de protection des végétaux, la fourniture d'une assistance aux Membres et à d'autres pays d'Asie pour l'établissement de normes régionales et internationales en matière de mesures phytosanitaires, l'élaboration de régimes efficaces de protection des végétaux, l'échange d'informations entre les Membres, ainsi que l'état d'avancement de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles et de la gestion des pesticides. Le rapport fait le point sur la situation actuelle et sur la gestion de la chenille légionnaire d'automne dans la région, ainsi que sur le soutien régional que la Commission apporte à l'Action mondiale de la FAO contre la légionnaire d'automne. Il présente également l'état d'avancement de l'élaboration, par la Commission, d'un nouveau plan stratégique pour 2022-2026. Il convient de noter les difficultés auxquelles sont confrontés les Membres et les agriculteurs familiaux, ainsi que les possibilités à saisir pour parvenir à une gestion plus efficace des organismes nuisibles et des pesticides, compte tenu des incidences de la covid-19 sur le monde et de la transformation numérique.

e) Intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique

À sa cent soixante-troisième session, en 2019, le Conseil de la FAO a adopté la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture. À sa cent soixante-sixième session, en 2021, il a adopté le Plan d'action pour la mise en œuvre de

la Stratégie, assorti d'un calendrier, afin que la Stratégie puisse être mise en pratique. Une réunion consultative régionale sur l'intégration systématique de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique s'est tenue en juillet 2019. Elle était organisée par la FAO et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et accueillie par le Royaume de Thaïlande. Ce document rappelle le rôle que l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture joue dans la transition vers des systèmes agroalimentaires durables, il fait le point sur l'avancement de l'intégration de la biodiversité dans la région, et rend compte des progrès réalisés à ce jour et des priorités nouvelles et futures, telles que celle qui consiste à renforcer le caractère multidimensionnel de l'agriculture familiale en vue de promouvoir les innovations sociales qui contribuent au développement territorial et les systèmes alimentaires qui préservent la biodiversité, l'environnement et la culture.

f) Faire face à la pénurie d'eau dans l'agriculture grâce à un nouveau programme de la FAO et à une plateforme de coopération régionale

Lors de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique de 2020, la FAO a présenté un document technique intitulé: *Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie*. Ce document, dans lequel était proposée la création d'un nouveau programme sur la pénurie d'eau, a été largement approuvé par la Conférence à sa trente-cinquième session. Le document d'information sur ce point rend compte des suites données à cette session en ce qu'il trace les contours d'un programme quinquennal sur la pénurie d'eau pour la région Asie-Pacifique. Ce programme, dont la mise au point détaillée a été achevée, vise à aider les Membres de la FAO à prendre des mesures concrètes pour combattre et gérer les pénuries d'eau dans le contexte du changement climatique. Il se fonde sur un travail exploratoire de grande envergure mené par la FAO au cours de la période 2019-2021. Il s'agit d'un document à caractère consultatif qui a pour objectif de donner à la Conférence régionale une occasion de formuler des avis et des observations à des fins d'amélioration.

Réunion ministérielle

10-11 mars 2022

3. **Déclaration du Directeur général**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
5. **Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**
6. **Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)**
7. **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
8. **Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile**
9. **Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé**
10. **Manifestation spéciale sur l'innovation, la science et le passage au numérique: transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique**

Il existe un large éventail d'approches, de technologies et de pratiques permettant de lutter contre les difficultés liées aux systèmes agroalimentaires. Toutes reposent sur la science et l'innovation – y compris les connaissances autochtones et locales –, qui jouent un rôle essentiel dans l'évaluation des risques et la recherche de compromis et de solutions à des problèmes complexes. Le champ des sciences et de l'innovation est en pleine évolution, l'accent étant mis sur les biotechnologies, les outils numériques, les nanotechnologies, les mégadonnées et l'intelligence artificielle. Les partenariats public-privé ont le vent en poupe. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que la participation d'un large éventail d'acteurs aux systèmes d'innovation agricole est importante pour la production collaborative de connaissances et le renforcement des capacités. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO tient compte du fait que l'innovation dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires est essentielle si l'on veut réaliser les ODD. En outre, la première stratégie de l'Organisation en matière de science et d'innovation est en cours d'élaboration. La manifestation spéciale intitulée «Innovation, science et passage au numérique: accélérateurs pour un changement porteur de transformation dans la région Asie et Pacifique» sera l'occasion d'examiner dans le détail les problématiques qui devront être traitées dans le cadre de cette stratégie. Il sera question, entre autres, du renforcement du lien entre les laboratoires et le terrain et du transfert de technologies, du renforcement de l'interface entre la science et les politiques en vue de garantir l'élaboration de stratégies fondées sur des données factuelles, de la gouvernance et de la réglementation, de la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire, et de thèmes scientifiques portant à controverse, notamment les relations de pouvoir asymétriques et les inégalités socioéconomiques qui nuisent à la science et à l'innovation. En outre, la FAO est idéalement placée pour aider ses Membres à renforcer leurs cadres d'action nationaux afin de faire progresser la science et l'innovation, à définir les priorités de la recherche et à les communiquer aux grandes institutions de recherche.

11. Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région

La région Asie et Pacifique est confrontée à plusieurs défis dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture: insécurité alimentaire, malnutrition, changement climatique, apparition de maladies infectieuses et impact des maladies endémiques, détérioration ou épuisement des ressources naturelles et catastrophes naturelles. La session permettra aux chefs de délégation des États de prononcer des déclarations. Les délégués sont invités à présenter leurs avis sur les priorités s'agissant de répondre aux besoins nationaux et régionaux, dans des interventions de 3 à 4 minutes.

VI. Tables rondes

12. Table ronde ministérielle sur la mise en place de systèmes agroalimentaires plus verts et plus efficaces après la covid-19

La pandémie de covid-19 a fortement perturbé l'économie, les systèmes de santé et les systèmes agroalimentaires. Les conséquences socioéconomiques ont été très variées, allant de la perte de revenus et du chômage à l'augmentation du coût des soins de santé, en passant par l'accroissement de la pauvreté, le retour de migrants dans leur pays d'origine, les perturbations du commerce intérieur et des échanges internationaux, et l'augmentation du taux d'incidence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en particulier parmi les agriculteurs familiaux pauvres. Les gouvernements ont mené des interventions immédiates et pris également des mesures à long terme pour limiter le plus possible les effets de la pandémie sur la sécurité alimentaire et le fonctionnement des systèmes agroalimentaires. Ils ont notamment adopté des plans de relance, élargi les mesures de protection sociale, offert un soutien direct pour atténuer les perturbations des systèmes agroalimentaires, et consenti des investissements dans la transformation numérique et les technologies numériques. Citons également un large éventail d'interventions volontaristes allant de l'offre directe d'intrants, de crédits et d'autres incitations aux acteurs du secteur agricole, à l'investissement dans des filières de commercialisation inhabituelles, en passant par la promotion des chaînes de valeur locales ou courtes, y compris la production alimentaire urbaine. La transformation numérique et l'investissement dans les infrastructures numériques et les nouvelles filières de commercialisation sont en voie d'être intégrés dans les systèmes agroalimentaires, le développement rural et le développement des villages en vue de construire des systèmes agroalimentaires plus résilients. Le secteur privé a réagi en accélérant le passage à la commercialisation et à la distribution en ligne et au commerce électronique. Pour reconstruire des systèmes agroalimentaires résilients et inclusifs après la covid-19, qui répondent aux besoins des agriculteurs familiaux, il faudra s'orienter vers une croissance verte, qui s'accorde avec les mesures de lutte contre le changement climatique. De nombreux gouvernements se dotent de stratégies agroalimentaires vertes, qui couvrent des domaines allant de l'énergie propre à l'agriculture intelligente face au climat. Dans le cadre de cette table ronde ministérielle, les Membres seront invités à mettre en commun leurs expériences, initiatives, stratégies et priorités liées à la reconstruction de systèmes agroalimentaires inclusifs, résilients et verts après la covid-19.

13. Table ronde ministérielle sur les mesures de lutte contre le changement climatique qui favorisent la résilience et la durabilité

Le changement climatique fait partie des principaux obstacles qui doivent être surmontés aujourd'hui et à l'avenir pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en Asie et dans le Pacifique. En effet, cette région est la plus exposée et la plus sensible aux effets néfastes du changement climatique, puisqu'elle comprend six des dix pays ayant été les plus touchés au cours des vingt dernières années. Le système agroalimentaire est également l'un des principaux moteurs du changement climatique. Pour relever ces défis étroitement imbriqués, de nombreux pays de la région appellent de leurs vœux une transition vers des systèmes agroalimentaires durables et résilients. La majorité des pays ont inclus l'agriculture, les forêts et les autres utilisations des terres dans leur contribution déterminée au niveau national au titre de l'Accord de Paris, à la fois dans le cadre des contributions en faveur de l'atténuation en général et de celles en faveur de l'adaptation. Les contributions actualisées qui ont été présentées au cours des deux dernières années reflètent, en outre, les ambitions accrues des pays en ce qui concerne le climat, y compris l'intensification de l'action ciblant les systèmes agroalimentaires. La question de la construction de systèmes agroalimentaires résilients a été mise en avant lors de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique et au cours des dialogues qui se sont déroulés dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-26), les pays de la région ont renforcé leur soutien en faveur d'une action et d'un investissement urgents visant à protéger la nature et à adopter des techniques agricoles plus durables au moyen d'initiatives telles que le programme d'action stratégique en faveur de la transition vers une agriculture durable, le programme d'action mondial pour l'innovation dans l'agriculture et la Déclaration des dirigeants réunis à Glasgow sur les forêts et

l'utilisation des terres. Cette table ronde ministérielle aura pour but d'encourager les Membres à mettre en commun les mesures qu'ils ont prises pour parvenir à des systèmes agroalimentaires résilients face au climat. Les Membres seront également invités à faire part de leurs vues sur les priorités régionales et les possibilités de partenariat et de coopération, y compris de coopération triangulaire Sud-Sud, et à fournir des indications sur l'appui stratégique et technique dont ils auront besoin de la part de la FAO au cours du prochain exercice biennal, y compris dans le cadre de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique.

VII. Questions finales

14. Adoption du rapport de la session

Clôture de la session